

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 17
- de votants 25

L'an deux mil vingt cinq

Le seize juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

ACHAT DES IMMEUBLES CADASTRÉS

SECTION A N°3912 – 916 M² ET

SECTION A N°3251 – 2089 M²

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. DESROUSSEAU JM. DELANNOY H. DUMOULIN S. GLINEUR B. MERESSE A. MALABOEUF G. MONTAY H. LEDOUX L. BLONDEAU MP. THUILLET A. AIT BAHA S. SPOTO V. PORQUET

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/06/2025

Etaient excusés : C. MERCIER S. PIROTTE L. PHILIPPE B. LE MIGNENT C. RIFF A. DEVEMY F. COQUELET C. GRAND JC. REZIGA I. PLOUVIER

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 11/06/2025

Procurations respectives à : G. COLLET B. MERESSE JM. DELANNOY P. BAUDRIN C. COLLET D. RAMEZ H. LEDOUX S. GLINEUR

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les consorts Lebrun sont héritiers de deux terrains situés en zones UB et UL, proches des infrastructures municipales de la rue de la Carroire. Le premier terrain, cadastré A 3912, est d'une capacité de 916 m² et le second terrain, cadastré A 3251, d'une superficie de 2089 m². Par courrier en date du 31 mars 2025, les consorts Lebrun ont proposé à la commune de devenir propriétaires de ces deux terrains pour un euro symbolique.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'agréer la proposition des consorts Lebrun et de procéder à l'acquisition des deux terrains susmentionnés pour un euro symbolique. La commune s'engage du reste à s'acquitter des frais notariés consécutifs à la vente.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 17/06/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

